

« Optimiser sa recherche d'emploi dans les secteurs du développement durable »

9 semaines

Du **27 Février au 4 Mai 2012** (*semaine de vacances universitaires, du 08 au 15 Avril 2012*)

Rythme, Horaires :

20 h/ semaine

Lundi 9H15-12H15 13H15-16H15 et Jeudi 9h15-12H15 en groupe au centre

Mardi ou Jeudi après-midi, rendez-vous individuels au centre

Mardi et Mercredi, démarches extérieures seul et/ou en sous groupes

Programme :

- Application des techniques de gestion de projet à la démarche de recherche d'emploi.
- Bilan personnel et professionnel, création d'un portefeuille de compétences.
- Définition et validation d'hypothèses d'orientation dans les secteurs du Développement Durable.
- Réalisation des Cv, des lettres, stratégie, simulations d'entretiens, entraînements.
- Recherches documentaires, ciblage d'entreprises, démarchages, contacts et RDV, recherche active d'emploi seul et en sous-groupe.
- Apport sur les techniques d'enquêtes-métiers.

- Sensibilisation aux compétences de communication, de vulgarisation, de concertation liées à la plupart des métiers du développement durable.

- Marché du travail dans les secteurs du développement durable : Apport sur ses particularités, les différents types d'entreprises et leurs fonctionnements (structures, fonctions, organisation, droit du travail, modes de recrutement)
- Les politiques publiques ayant un impact sur les métiers de l'environnement.
- La création d'entreprise, les pépinières, les couveuses, les pôles en région LR.

- Intervention de 6 professionnels présentant des secteurs ou des types d'employeurs différents.
- Organisation par les stagiaires d'une simulation de "Forum métiers", invitation d'anciens de la DIFED, réalisation de 5 fiches pour le site www.ecometiers.com)
- Organisation en groupes de visites de sites, d'entreprises liées au développement durable.

Publics : 14 stagiaires :

- 7 anciens étudiants sortis des Masters BGAE
- 7 demandeurs d'emploi de niveau Bac+3 et plus d'un diplôme général ou technique lié au développement durable, sans expérience significative dans leur branche

Votre conseiller Pôle Emploi doit valider votre projet de formation pour que vous continuiez de percevoir vos indemnités

Possibilité de mettre en place une convention de stage après la formation

Tarif : **gratuit** frais de formation / montant de l'adhésion à l'association : 25 euros